

Les Fonds d'obligations de première qualité CIBC

Simplifiez votre épargne et
atteignez vos objectifs financiers



Le besoin : des revenus pour l'avenir

Épargner pour l'avenir est toujours une priorité. Alors que beaucoup se tournent vers des titres à terme comme les certificats de placement garanti (CPG) pour épargner en vue d'objectifs futurs, comme l'achat d'une maison ou les frais de scolarité, ces types de placements ne présentent pas certains des avantages cruciaux offerts par les fonds d'obligations traditionnels, comme la diversification et la gestion active par des gestionnaires de placements professionnels.

La réponse : les Fonds d'obligations de première qualité CIBC

Les Fonds d'obligations de première qualité CIBC sont une gamme de fonds d'obligations dont les échéances sont prédéterminées et qui offrent des rendements supérieurs à ceux des espèces et de certains CPG; et, dans la mesure du possible, un meilleur profil de rendement après impôt. Les fonds d'obligations sont composés de titres d'obligations de première qualité, ce qui assure une qualité de crédit globale élevée. De plus, les obligations sont diversifiées et reflètent l'expertise en placement de l'équipe des titres à revenu fixe de Gestion d'actifs CIBC.

Principaux avantages :



Diversification

Le portefeuille d'obligations de sociétés et d'État de première qualité en dollars canadiens ou américains dont la date d'échéance est déterminée offre une diversification intégrée.



Gestion de la trésorerie

La détention d'obligations à l'échéance donne aux investisseurs une plus grande certitude quant à la valeur à l'échéance et aux flux de trésorerie.



Simplicité

Créez des portefeuilles personnalisés selon des échéances et des objectifs de placement précis, semblables à ceux des obligations individuelles ou des CPG, tout en gérant le risque de taux d'intérêt.



Portée et expertise

Profitez de la vaste expertise en placement et en crédit de l'équipe des titres à revenu fixe de Gestion d'actifs CIBC.



Efficiencia fiscale potentielle

Les obligations qui se négocient à un cours inférieur à leur valeur nominale peuvent offrir un avantage fiscal par rapport aux espèces, aux CPG et aux obligations individuelles (achetées à leur valeur nominale), car une plus grande partie de leur rendement total peut provenir de gains en capital qui sont assujettis à des taux d'imposition inférieurs à ceux du revenu en intérêts.

Placements conformes à votre calendrier d'épargne

Grâce aux Fonds d'obligations de première qualité CIBC, il est facile de construire des portefeuilles adaptés aux intervalles de temps de vos objectifs d'épargne individuels. Il vous suffit de choisir une année d'échéance qui correspond à votre objectif d'épargne et de choisir d'investir en dollars canadiens ou américains.

Détails du fonds	Fonds d'obligations de première qualité CIBC	Fonds d'obligations américaines de première qualité CIBC
Mandat	Chaque fonds sera composé principalement d'obligations de sociétés ou d'État de première qualité libellées en dollars canadiens. Les fonds doivent prendre fin le 30 novembre de l'année désignée ou aux alentours de cette date et verser une distribution finale à l'échéance. À la dissolution prévue de chaque fonds, la valeur liquidative du fonds est distribuée aux investisseurs sans intervention de leur part.	Chaque fonds sera principalement composé d'obligations de sociétés ou d'État libellées en dollars américains. Les fonds doivent prendre fin le 30 novembre de l'année désignée ou aux alentours de cette date et verser une distribution finale à l'échéance. À la dissolution prévue de chaque fonds, la valeur liquidative du fonds est distribuée aux investisseurs sans intervention de leur part.
Année d'échéance	2026 2027 2028 2029 2030	2026 2027
Devise	Dollar canadien	Dollar américain
Exposition aux titres à revenu fixe	<ul style="list-style-type: none"> Obligations de sociétés canadiennes Obligations d'État canadiennes 	<ul style="list-style-type: none"> Obligations de sociétés américaines Obligations d'État américaines
Cote de risque	Faible	Faible
Placement initial minimal	500 \$	500 \$
Instruments de placement	Fonds communs de placement FNB	Fonds communs de placement FNB

Veillez vous reporter à la page 10 pour connaître les codes de fonds, les symboles boursiers et les frais.

En quoi consistent les obligations de première qualité

Les obligations de première qualité sont un type d'obligations émises par des sociétés et des gouvernements dont le risque de défaillance est considéré comme relativement faible. Des agences de notation du crédit tierces évaluent chaque obligation pour déterminer si elle est considérée comme étant de première qualité. Les obligations de première qualité constituent un moyen relativement sûr d'obtenir un revenu d'intérêts et de préserver le capital.

Stabilité et sécurité : Ces obligations présentent une probabilité de défaillance moindre, ce qui en fait un investissement plus sûr, en particulier en période d'incertitude.

Revenu : Elles versent régulièrement des intérêts, ce qui peut constituer une source de revenu stable.

Diversification : L'ajout d'obligations à un portefeuille de placement peut contribuer à le diversifier et à réduire le risque global.



Comment les Fonds d'obligations de première qualité CIBC peuvent-ils être utilisés dans votre portefeuille?

Les Fonds d'obligations de première qualité CIBC combinent la précision des obligations individuelles avec la simplicité et la diversification d'un fonds de titres à revenu fixe traditionnel, qui peuvent être utilisés de diverses façons, selon votre objectif d'épargne individuel. Certains des scénarios d'utilisation immédiate de ces fonds nous permettent de générer des revenus, de faire des placements fondés sur des objectifs et d'échelonner les obligations.

1. Génération de revenu

Les Fonds d'obligations de première qualité CIBC offrent un revenu régulier et prévisible grâce à des distributions mensuelles pendant la durée du placement, jusqu'à la date d'échéance déterminée. Cela permet aux investisseurs de gagner un revenu tout en investissant pleinement dans leur objectif d'épargne.

Exemple :

Un investisseur dépose de l'argent dans un fonds d'obligations de première qualité CIBC, avec la date d'échéance souhaitée. Les obligations du fonds ont versé des intérêts réguliers, ce qui a permis à l'investisseur d'obtenir un revenu périodique. Tout au long de la période de placement, l'investisseur reçoit un revenu provenant des distributions mensuelles.

2. Placements axés sur les objectifs

Le fait d'avoir des dates d'échéance prédéterminées vous permet d'harmoniser facilement votre placement avec l'intervalle de temps de votre objectif d'épargne.

Exemple :

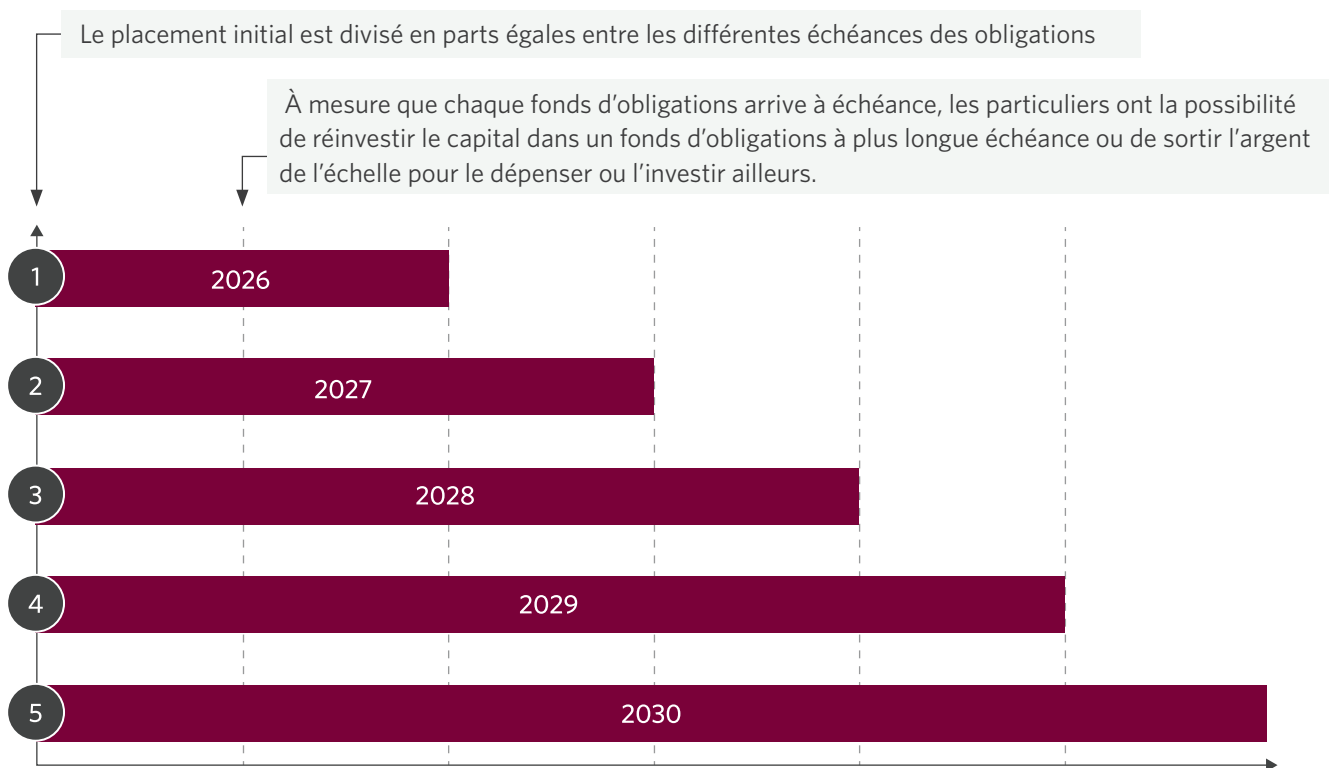
Si un parent prévoit envoyer son enfant au collège en 2031, il voudra peut-être commencer à épargner pour la première année de scolarité dès que possible. Si l'on s'attend à ce que les frais de scolarité s'élèvent à 30 000 \$, le parent devra avoir accès à ce montant.

3. Échelonnement des obligations

L'échelonnement des obligations est une stratégie de placement populaire composée d'un portefeuille d'obligations individuelles assorties de dates d'échéance séquentielles, ou de fonds d'obligations à date cible, comme les Fonds d'obligations de première qualité CIBC. Lorsque les obligations ou les fonds d'obligations à date cible arriveront à échéance, le produit peut être utilisé pour combler un besoin précis, comme une mise de fonds pour l'achat d'une maison ou les frais de scolarité universitaires d'un enfant, ou il peut être placé dans de nouvelles obligations assorties d'échéances plus longues. L'échelonnement des obligations peut contribuer à créer un flux de revenus, tout en gérant le risque de taux d'intérêt potentiel.

Exemple :

Une échelle d'obligations classique pondère également chaque échelon de l'échelle. Selon leurs besoins et leur intérêt à l'égard du risque, les particuliers pourraient choisir d'orienter leur pondération vers des échéances courtes ou plus longues.



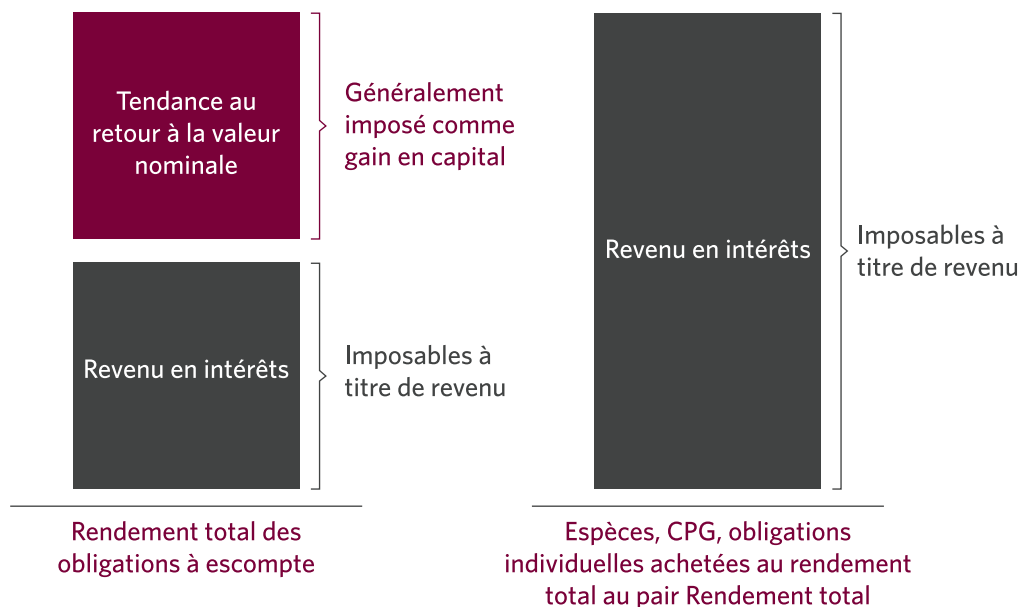
À titre indicatif uniquement.

Grâce à la gamme de Fonds d'obligations de première qualité CIBC, les particuliers peuvent investir dans plusieurs fonds assortis d'échéances différentes. À mesure que chaque fonds arrive à échéance, les particuliers peuvent réinvestir le capital dans le fonds assorti de l'échéance la plus longue qu'ils ont choisi initialement pour leur échelle. Si les taux d'intérêt augmentent, vous pouvez réinvestir à des taux plus élevés. Si les taux baissent, vous aurez encore des obligations immobilisées à long terme et assorties de taux plus élevés.

L'avantage fiscal

Le profil de rendement d'une obligation à escompte peut procurer un avantage fiscal par rapport aux espèces, aux CPG, aux obligations individuelles (achat au pair), puisque leurs rendements sont en grande partie composés de gains en capital, lesquels sont assujettis à des taux d'imposition plus faibles que les revenus en intérêts.

Traitement fiscal plus avantageux pour le profil de rendement des obligations à escompte que pour les CPG



À titre indicatif uniquement.

Les investisseurs peuvent profiter de l'achat d'obligations à escompte, car ces dernières sont assorties d'avantages fiscaux potentiels. Par exemple, deux obligations offrant le même rendement à l'échéance, soit 5 %, et une durée d'un an offrent des avantages différents.



- **L'obligation A** se négocie à 100 \$ avec un coupon de 5 % et une valeur à l'échéance de 100 \$, et son rendement est imposé dans son intégralité comme un revenu d'intérêts.
- **L'obligation B** se négocie à 90 \$, et sa plus-value et son coupon sont imposés comme un gain en capital et un revenu d'intérêts.

Comme **l'obligation B** se négocie à escompte, elle peut générer de meilleurs rendements après impôt; elle est donc préférable pour l'investisseur titulaire d'un compte non enregistré, car son produit sera imposé comme une combinaison de gain en capital et de revenu. Le produit de **l'obligation A**, quant à lui, sera imposé comme un revenu, qui est souvent assujetti à un taux d'imposition plus élevé pour l'investisseur.

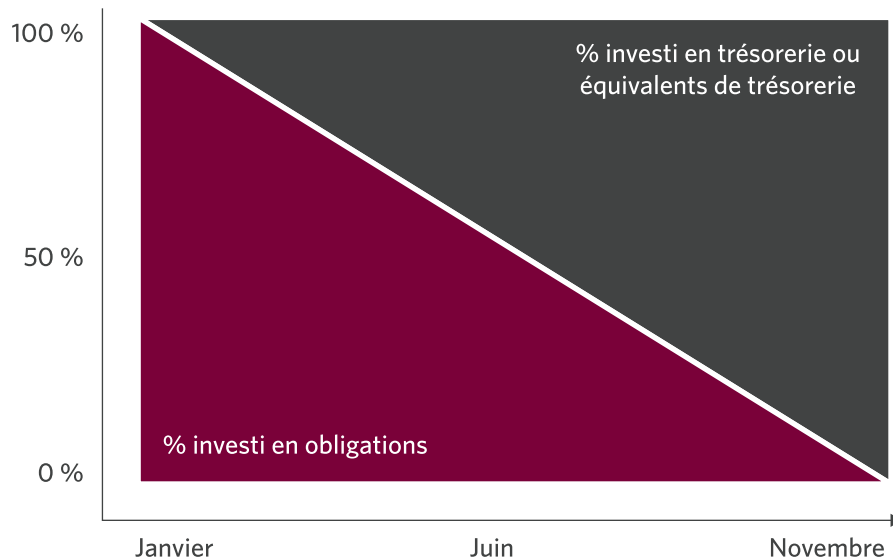
Remarque : L'efficacité fiscale dépend de la proportion d'obligations à escompte détenues par les Fonds d'obligations de première qualité CIBC, laquelle ne peut être prédite et devrait fluctuer au fil du temps, selon la conjoncture du marché ainsi que l'incidence et le moment des souscriptions et des rachats.

Bien que les Fonds d'obligations américaines de première qualité CIBC aient l'intention de déclarer que les obligations sont détenues dans un compte de capital, rien ne garantit que l'Agence du revenu du Canada approuvera le traitement fiscal adopté par le Fonds. Pour en savoir plus, veuillez lire les sections Incidences fiscales et Information propre à chaque OPC — Risque lié à la fiscalité du prospectus du fonds.

Que se passe-t-il à l'échéance?

Comme chaque Fonds d'obligations de première qualité CIBC a une date d'échéance prédéterminée, les obligations sous-jacentes détenues arriveront à échéance à divers moments au cours de leur année de fermeture respective. À l'échéance de chaque obligation détenue, le produit sera investi dans des titres du marché monétaire afin de continuer à produire un revenu jusqu'à ce que le fonds atteigne sa date de dissolution le 30 novembre de son année d'échéance, selon le nom du fonds.

Année d'échéance



Distribution finale
aux investisseurs

À titre indicatif uniquement.

À quoi s'attendre à l'échéance du fonds?

- Le Fonds versera aux porteurs de parts une distribution en espèces de son revenu net et des gains en capital nets réalisés qui n'ont pas déjà été distribués. Tous les produits seront convertis en espèces dans votre compte.
- Il n'est pas possible de réinvestir automatiquement le produit directement dans un autre fonds.
- Vous recevrez un relevé d'impôt de fin d'année indiquant votre revenu et vos gains en capital.

À mesure que les fonds arrivent à échéance

- Le fonds passera aux espèces et quasi-espèces (y compris les bons du Trésor).
- On s'attend à ce que le fonds soit composé principalement, ou entièrement, d'espèces et de quasi-espèces avant l'échéance ou la « date de dissolution ».

Profitez de l'expertise professionnelle en titres à revenu fixe

Les Fonds d'obligations de première qualité CIBC sont gérés activement par l'équipe des titres à revenu fixe de Gestion d'actifs CIBC.

Comptant plus de 50 ans d'expérience en titres à revenu fixe, l'équipe offre une approche globale en matière de gestion des titres à revenu fixe, en utilisant une multitude de stratégies pour diversifier les sources de valeur ajoutée dans les portefeuilles.

Chaque membre de l'équipe applique sa connaissance du marché et son expérience uniques de la gestion passive et active, grâce à une approche d'équipe axée sur la collaboration.



Équipes de recherche spécialisées gérant la durée, la structure des échéances, la répartition sectorielle, les obligations à rendement réel, les obligations à rendement élevé et les obligations étrangères.



Équipe attitrée d'analystes du crédit pour les titres de première qualité, les titres de créance privés, les obligations à rendement élevé, les titres du marché monétaire et les actions privilégiées, sous la supervision du Comité du crédit.



Collaboration avec d'autres équipes de catégories d'actif, en tirant parti de l'expertise de l'ensemble de la société dans les domaines de la recherche sur les marchés financiers, des taux d'intérêt, des marchés obligataires étrangers et de la recherche sur les actions.



Gestion de portefeuille

Fonds d'obligations de première qualité CIBC



Pablo Martinez, CFA

Gestionnaire de portefeuille, Titres mondiaux à revenu fixe, Obligations à court terme

Pablo Martinez assume des responsabilités de gestion de portefeuille pour différentes solutions à revenu fixe, notamment des portefeuilles d'obligations à court et à moyen terme orientés vers la clientèle privée. Il contribue également au modèle de spécialisation de la recherche de la société. Avant d'entrer au service de la société antérieure à Gestion d'actifs CIBC en 2002, M. Martinez était négociateur de titres à revenu fixe à Merrill Lynch. M. Martinez est titulaire d'une maîtrise en affaires internationales de l'École des hautes études commerciales et d'un baccalauréat en commerce de l'Université McGill. Il détient également le titre de CFA, en plus d'être membre de CFA Montréal.

Fonds d'obligations américaines de première qualité CIBC



Gaurav Dhiman, CFA

Gestionnaire de portefeuille, Titres mondiaux à revenu fixe, Obligations de sociétés

Gaurav Dhiman est responsable de la gestion du portefeuille d'obligations de sociétés.

Avant de se joindre à la Banque CIBC en 2018, M. Dhiman était gestionnaire de portefeuille à Gestion privée de patrimoine Cumberland. À Cumberland, il était entièrement responsable de la gestion, de la recherche et de la négociation d'un portefeuille de titres à revenu fixe pour clients fortunés. Auparavant, M. Dhiman a travaillé chez Aviva Investors en qualité de gestionnaire de portefeuille et chez BMO Marchés des capitaux comme analyste de recherche.

Il est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Toronto et d'un baccalauréat en ingénierie informatique de l'Université Iowa State. Il est également analyste financier agréé (CFA) et membre de la CFA Society Toronto.



Steven Lampert, CFA

Gestionnaire de portefeuille associé, titres à revenu fixe mondiaux

Steven Lampert est gestionnaire de portefeuille associé au sein de l'équipe Titres à revenu fixe mondiaux et est responsable de plusieurs secteurs de l'univers des obligations de sociétés de première qualité. Il est responsable de la recherche fondamentale et de la recherche d'idées approfondies pour les portefeuilles d'obligations de sociétés, notamment en soutenant les initiatives ESG de Gestion d'actifs CIBC.

Avant d'entrer au service de Gestion d'actifs CIBC en 2019, M. Lampert a occupé plusieurs postes à la Banque CIBC dans le cadre du Programme de perfectionnement en leadership pour les diplômés, notamment celui d'analyste de recherche sur les stratégies macroéconomiques à Marchés des capitaux CIBC. Avant d'entrer au service de la banque, il a travaillé au sein de l'équipe Consultation économique du Groupe Altus et à l'OCDE à Paris, où il a soutenu le chef de cabinet de l'organisation.

M. Lampert est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de la Rotman School of Management

et d'une maîtrise en affaires mondiales de la Munk School of Global Affairs de l'Université de Toronto. Il est également titulaire d'un baccalauréat ès arts spécialisé en économie de l'Université McGill.

Codes de fonds, symboles boursiers et frais

Fonds d'obligations de première qualité CIBC

Noms des fonds	Série	Code / symbole du FNB	Frais de gestion (%)	Frais d'administration (%)	Fréquence des distributions
Fonds d'obligations de première qualité 2026 CIBC	Série A	ATL7000	0,40	0,05	Mensuelle
	Série F	ATL7001	0,15		
	Série FNB	CTBB	0,15		
Fonds d'obligations de première qualité 2027 CIBC	Série A	ATL7008	0,40	0,05	Mensuelle
	Série F	ATL7009	0,15		
	Série FNB	CTBCA	0,15		
Fonds d'obligations de première qualité 2028 CIBC	Série A	ATL7012	0,40	0,05	Mensuelle
	Série F	ATL7013	0,15		
	Série FNB	CTBD	0,15		
Fonds d'obligations de première qualité 2029 CIBC	Série A	ATL7016	0,40	0,05	Mensuelle
	Série	ATL7017	0,15		
	Série FNB	CTBE	0,15		
Fonds d'obligations de première qualité 2030 CIBC	Série A	ATL7020	0,40	0,05	Mensuelle
	Série F	ATL7021	0,15		
	Série FNB	CTBF	0,15		

Fonds d'obligations américaines de première qualité CIBC

Noms des fonds	Série	Code / symbole du FNB	Frais de gestion (%)	Frais d'administration (%)	Fréquence des distributions
Fonds d'obligations américaines de première qualité 2026 CIBC	Série A	ATL7028	0,40	0,05	Mensuelle
	Série F	ATL7029	0,15		
	Série FNB	CTUD.U	0,15		
Fonds d'obligations américaines de première qualité 2027 CIBC	Série A	ATL7032	0,40	0,05	Mensuelle
	Série F	ATL7033	0,15		
	Série FNB	CTUE.U	0,15		

Pour en savoir plus sur les Fonds d'obligations de première qualité CIBC, communiquez avec votre représentant de Gestion d'actifs CIBC ou consultez le site renaissanceinvestments.ca

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de Gestion d'actifs CIBC inc., en date 28 novembre, 2025, et peuvent changer en tout temps. Gestion d'actifs CIBC inc. n'assume aucune obligation ni responsabilité quant à la mise à jour de ces opinions.

Le présent document offre des renseignements généraux et ne vise aucunement à vous donner des conseils financiers, de placement, fiscaux, juridiques ou comptables, et il ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés. La situation personnelle et la conjoncture doivent être prises en compte dans une saine planification des placements.

Les FNB CIBC sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (« GACI »), une filiale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Les placements dans les fonds négociés en bourse (FNB) et les fonds communs peuvent être assortis de commissions, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié et document Aperçu du FNB avant d'investir. Pour obtenir un exemplaire, composez le [1-888-888-3863](tel:1-888-888-3863). Vous pouvez également vous en procurer un exemplaire auprès de votre conseiller. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, composez le 1 888 888-3863. Vous pouvez également vous en procurer un exemplaire auprès de votre conseiller. Les renseignements ou analyses concernant les caractéristiques actuelles du fonds ou la façon dont le gestionnaire de portefeuille gère le fonds qui s'ajoutent aux renseignements figurant dans le prospectus ne constituent pas une analyse d'objectifs ou de stratégies de placements importants, mais uniquement une analyse des caractéristiques actuelles ou de la façon d'appliquer les stratégies et d'atteindre les objectifs de placement, et peuvent changer sans préavis.

Les titres de fonds communs de placement ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurancedépôts et ne sont pas garantis.

Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC. Veuillez lire le prospectus simplifié des Fonds mutuels CIBC avant d'investir. Pour en obtenir un exemplaire, appelez Placements CIBC inc. au [1 800 465-3863](tel:1-800-465-3863) ou communiquez avec votre conseiller.

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion et des frais d'administration fixes à l'égard des parts de série A, série F et de série ETF. Le Fonds paie également les coûts des fonds et les coûts de transaction. Pour plus d'informations sur les frais et coûts du Fonds, veuillez lire le prospectus. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou qui y font référence, ou qui comprennent des termes comme « s'attendre à », « prévoir », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou d'autres termes similaires. De plus, tous les énoncés qui peuvent être faits concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et les éventuelles mesures futures prises par le fonds sont aussi des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne sont pas garants du rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats et les réalisations réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique, la conjoncture des marchés et des entreprises en général, les fluctuations des prix des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les changements dans la réglementation gouvernementale et les événements catastrophiques.

La liste ci-dessus des facteurs importants qui peuvent influencer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre des décisions de placement, nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres. Gestion d'actifs CIBC inc. ne s'engage pas, et décline expressément toute obligation, à mettre à jour ou à réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit de Gestion d'actifs CIBC inc. Le rendement passé peut ne pas se reproduire et n'est pas garant du rendement futur.

Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. ^{MD} Investissements Renaissance est une marque déposée de Gestion d'actifs CIBC inc.

^{MD} Le logo CIBC et « Gestion d'actifs CIBC » sont des marques déposées de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence.